

L'événement et sa narration

Les trois « Affaires »

L'affaire Dreyfus est généralement présentée en trois grandes périodes. La « première Affaire » va de la découverte, durant l'été 1894, d'une entreprise de trahison en faveur de l'Allemagne (contre qui la France cherche une revanche depuis la défaite de 1870, du moins dans les discours) à l'identification et l'arrestation du capitaine Dreyfus, de l'instruction et du procès (au terme duquel il est condamné à l'unanimité des magistrats du Conseil de guerre), à la dégradation de l'officier et à sa déportation (sur l'île du Diable, au large de la Guyane française). En dépit de l'effort des mouvements antisémites pour exploiter auprès de l'opinion la trahison déclarée d'un officier « israélite », l'attention de l'opinion publique retombe au printemps 1895.

La « deuxième Affaire » commence à l'automne 1897 avec l'engagement des défenseurs de Dreyfus et la riposte antidreyfusarde, appuyée par le gouvernement, le Parlement et l'essentiel de la presse qui domine l'opinion. Elle se transforme alors en une crise de régime finalement résolue par la formation du gouvernement dit de « Défense républicaine » présidé par René Waldeck-Rousseau, un sénateur énergique, ancien ministre de l'Intérieur du « Grand ministère » de Gambetta. Le point culminant de cette « deuxième Affaire » est le procès de Rennes à l'issue duquel, le 9 septembre 1899, Alfred Dreyfus est à nouveau condamné avant d'être gracié et libéré.

La « troisième Affaire » débute avec la relance de l'offensive dreyfusarde (permise notamment par Jean Jaurès par son grand discours d'avril 1903 à la Chambre des députés). Elle inclut la seconde révision ordonnée par le gouvernement du Bloc des Gauches finalement acquiescente à la solution de la justice, l'instruction de la Cour de cassation à l'issue de laquelle est proclamée, le 12 juillet 1906, l'innocence complète et définitive du capitaine Dreyfus, et la reconnaissance enfin qu'au terme de douze années de combats la justice reste possible. Si la cérémonie de translation de la dépouille d'Émile Zola au Panthéon le 4 juin 1908 et la tentative d'assassinat de Dreyfus perpétrée par un journaliste antisémite ont pu être qualifiées de « quatrième affaire Dreyfus », cette caractérisation apparaît cependant excessive. Il convient plutôt, selon nous, d'inscrire les événements postérieurs à 1906 dans une nouvelle configuration de l'événement, définie désormais par sa postérité et son régime si singulier dans l'histoire.